

CHAPITRE V.—STATISTIQUES VITALES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. NAISSANCES.....	140	Sous-section 1. Mortalité générale.....	159
SECTION 2. MARIAGES ET DIVORCES.....	154	Sous-section 2. Mortalité infantile.....	165
Sous-section 1. Mariages.....	154	Sous-section 3. Mortalité puerpérale....	170
Sous-section 2. Dissolutions de mariage (divorces).....	158	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	172
SECTION 3. DÉCÈS.....	159	SECTION 5. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	174

Un bref exposé historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada a paru aux pp. 105-106 de l'Annuaire de 1940. La collaboration des provinces au relevé de statistiques comparables est finalement devenue une réalité à la suite de la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918. De 1921 à 1925, les statistiques vitales étaient compilées par le Bureau sur une base comparable pour toutes les provinces excepté Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement et, depuis cette date, ses statistiques sont sur le même pied que celles des autres provinces.

Les tableaux principaux des sections 1-4 qui suivent renferment les statistiques pour toutes les provinces. La section 5 traite de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et les raisons de cette séparation sont données à cet endroit.

Ceux qui font état des tableaux qui suivent ou des rapports détaillés publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique pour fins de comparaison feront bien de se rappeler une considération importante. En raison des différences dans la distribution de la population selon l'âge et le sexe dans les diverses provinces, les taux bruts ne sont pas strictement comparables.

Méthode de calculer les estimations de la population selon l'âge et le sexe.—Pour calculer les taux dans les statistiques vitales, il importe de connaître pour chaque année non seulement la population totale, mais aussi sa distribution selon l'âge et le sexe. Jusqu'ici, les calculs exigeant ces renseignements se limitaient en majeure partie aux années voisines de la date du recensement, parce qu'il était supposé que l'usage des distributions d'âge établies au recensement pour des périodes de plus de deux ou trois ans après le recensement entraînait trop d'inexactitudes. Les estimations présentées dans l'exposé de la p. 138 embrassent la période de 1931-1941 et sont calculées d'après les recensements de 1931 et 1941, les naissances et les décès de chaque année de la période, l'immigration et l'émigration connue et certaines classifications recoupées obtenues lors du recensement de 1941 sur le mouvement migratoire interprovincial.

Estimations entre les recensements, 1931-1941.—La population relevée au recensement de 1931 est le point de départ des calculs. Les chiffres originaux selon

* La matière de ce chapitre, à l'exception de l'article sur la méthode de calculer les estimations de la population selon l'âge et le sexe et de la matière portant sur les tables de longévité, a été révisée par J. T. Marshall, chef de la Branche des Statistiques Vitales, Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette branche paraît au chapitre XXX, section 1, sous "Population".